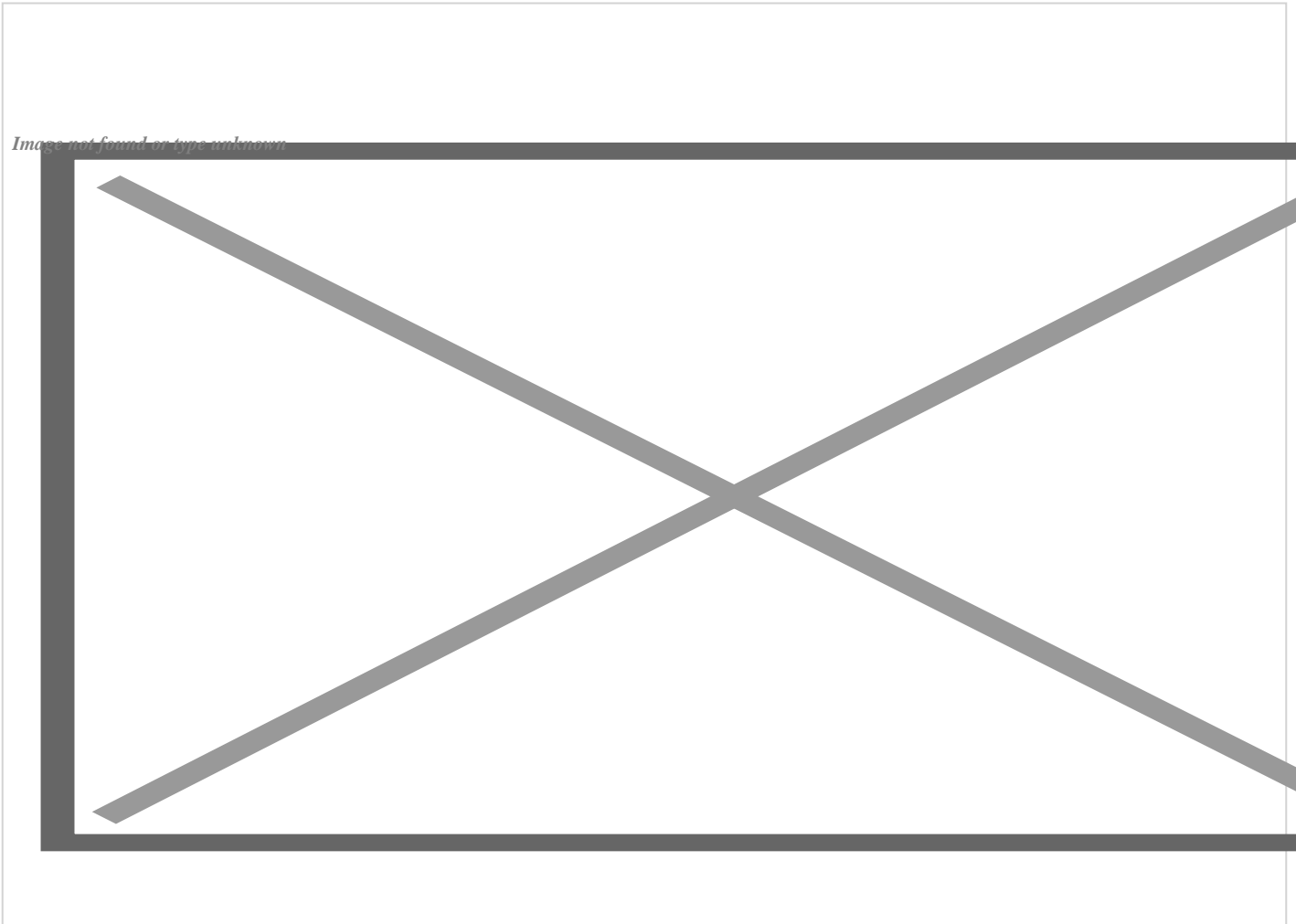


La violence continue d'être un fléau pour la Colombie



Par María Josefina Arce

La Colombie continue d'apparaître sur les titres des journaux. Un mois et demi après le début de la nouvelle année, les chiffres élevés d'assassinats et de massacres font craindre que ces actions n'aient pas une fin immédiate et que les pires journées sont encore à venir.

Pour avoir une idée de la complexité de la situation, revenons au mois de janvier. INDEPAZ, l'Institut des Études pour le Développement et la Paix, a déclaré que les données recueillies révèlent que le nombre de massacres du mois en cours a doublé par rapport à la même en 2021, ainsi que le nombre de décès dus à ce type de crime.

Treize massacres ayant provoqué la mort de 40 personnes ont été enregistrés au mois de janvier, selon INDEPAZ, chargé de donner suite à ces événements lamentables.

Le mois de février n'a pas mieux commencé. Si l'on prend en compte les faits survenus ces deux mois, le pays sud-américain dépassera bientôt les 20 massacres, un chiffre véritablement alarmant.

En même temps, les assassinats de leaders sociaux et de défenseurs des droits de l'homme ont augmenté. On dénombre à présent plus de 20 crimes de ce type, ce qui élève à plus de mille 300, le nombre de militants exécutés depuis la signature des accords de Paix en 2016 entre le gouvernement du président de l'époque Juan Manuel Santos et les anciennes Forces Armées Révolutionnaires de Colombie- Armée du Peuple, (FARC-AP).

Les anciens combattants, qui ont respecté les accords et ont déposé leurs armes, ont été également la cible de la vague de violence qui secoue le territoire colombien. Jusqu'à l'heure actuelle, cinq ont été tués cinq, ce qui élève à 300 le nombre d'anciens combattants qui ont perdu la vie depuis 2016.

Face à cette situation, fin janvier, la Cour Constitutionnelle a déclaré un état d'inconstitutionnalité, considérant qu'il existe une violation massive de l'accord de paix signé à La Havane. L'Organe judiciaire a déterminé qu'il existe une crise grave qui a affecté les droits essentiels à la vie, à l'intégrité personnelle, à la sécurité et à la paix des anciens combattants, qui tentent de se réinsérer dans la société.

La Cour Constitutionnelle a appelé le gouvernement du président Iván Duque à adopter les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des anciens combattants, tel qu'il a été décidé en 2016.

En réalité rien ou très peu a été fait sous l'administration de Duque pour la mise en œuvre complète des accords de paix, qui, comme l'ont réitéré les signataires, les experts et les défenseurs des droits de l'homme contiennent tous les mécanismes nécessaires pour mettre fin à la violence.

La société colombienne a accueilli l'accord de paix avec espoir, mais plus de cinq ans après sa signature, la violence continue de saigner un pays qui a besoin de cicatriser ses profondes blessures.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/especiales/comentarios/286268-la-violence-continue-detre-un-fleau-pour-la-colombie>



Radio Habana Cuba